

J'ai écouté le leader du gouvernement; j'ai entendu des porte-parole de certains groupes parler des députés et des sénateurs, mais, honorables sénateurs, nous sommes tous membres du Parlement. Il y a les députés à la Chambre des communes et les sénateurs ici, et voilà. Le Sénat est partie intégrante du Parlement du Canada et nous sommes trop enclins à l'oublier.

• (2050)

Cette journée a été une grande journée pour le Sénat car nous avons proclamé notre indépendance de la Chambre des communes, notre indépendance à l'égard de l'exécutif dans notre droit et notre devoir d'étudier les mesures législatives selon leur propre mérite lorsque nous en sommes saisis.

C'est un grand jour pour le Sénat, car nous avons entendu des discours comme celui qu'a prononcé aujourd'hui le sénateur Manning, tels que j'aurais aimé en entendre prononcer parfois à l'autre endroit. Il y a dix ans que je siège au Sénat et j'y ai entendu des honorables sénateurs dont les connaissances et l'expérience de la vie publique dépassent celles qu'on peut rencontrer à la Chambre des communes. C'est bien dommage. Mais nous ne précisons pas notre position. Aujourd'hui, nous nous sommes unis pour renvoyer le bill à un comité sénatorial en le chargeant de nous présenter un rapport. Je ne suis pas d'accord avec le leader du gouvernement (M. Martin) quand il dit que le comité ne devrait pas recevoir de directives. Je me trouve à être président d'une commission royale d'enquête. Chaque commission d'enquête, chaque comité a un mandat, et sait ce qu'il peut faire ou ne doit pas faire.

D'autre part, nous avons convenu de renvoyer ce bill-ci à un comité. Je suis sûr qu'on lui accordera la plus grande attention. Nous avons eu nos petites querelles au cours de ce débat, mais elles n'ont laissé aucune cicatrice. Malgré nos divergences, chacun de nous porte au Canada et aux Canadiens une commune affection, et nous n'y renoncions jamais, puisque le Canada est notre commune patrie, l'espoir et l'avenir de nous tous. J'en suis sûr, ce sont des sentiments que partagent les sénateurs des deux côtés de l'Assemblée.

Honorables sénateurs, en réaffirmant ma foi en l'esprit de cette Chambre et en son attitude, j'ajouterai que le sénateur Flynn part pour la France dans un ou deux jours pour assister au mariage de sa fille. Vous vous joindrez sans doute à moi pour lui souhaiter félicité et joie.

Je suis sûr d'exprimer le sentiment de chaque sénateur de ce côté-ci, en vous souhaitant à tous de passer un heureux Noël, plein de joie et de bénédictions, et de revenir avec une meilleure compréhension de l'esprit parlementaire.

Son Honneur le Président: L'honorable sénateur Flynn propose, avec l'appui de l'honorable sénateur Macdonald (Cap-Breton):

Que si le Sénat était de nouveau saisi du bill C-259 intitulé: «Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu et introduisant certaines dispositions dans la législation relatifs ou consécutifs aux modifications apportées à cette loi» avant le 10 janvier 1972, il ne l'étudie pas avant cette date.

Plait-il aux honorables sénateurs d'adopter la motion?

Des voix: Non.

Son Honneur le Président: Comme il y a un certain doute, que ceux qui sont en faveur de la motion du sénateur Flynn veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Son Honneur le Président: Que ceux qui sont contre la motion du sénateur Flynn veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

L'honorable M. Choquette: Ils ont gagné par un «non».

Son Honneur le Président: Je déclare la motion rejetée.

LES TRAVAUX DU SÉNAT

L'honorable M. Paul Martin: Honorables sénateurs, le comité sénatorial permanent des banques et du commerce doit se réunir à 6 heures lundi et la Chambre, naturellement, à 2 heures. Je pense qu'il y aura simplement une motion à ce moment-là, mais j'ai cru bon d'indiquer que le comité siégerait à 10 heures et que les avis seront envoyés en conséquence.

Son Honneur le Président: Je voulais signaler que nous avons encore quatre autres sujets à l'ordre du jour.

L'honorable M. Langlois: Je demande que les autres ordres restent au *Feuilleton*.

Son Honneur le Président: Les articles 2, 3, 4 et 5 sont reportés.

L'honorable M. Prowse: Honorables sénateurs, puis-je vous signaler que la réunion de notre comité permanent des questions juridiques et constitutionnelles, qui était prévue pour 9h30 lundi matin, a été annulée par égard pour le comité permanent des banques et du commerce.

L'honorable M. Grosart: Avant qu'on présente une motion d'ajournement, je me demande si je pourrais proposer au leader du gouvernement que l'heure prévue pour la réunion du comité sénatorial permanent des banques et du commerce soit fixée à 11 heures à cause des heures d'arrivée des avions? Je me demande si ceci contrecarrait le travail du comité.

L'honorable M. Langlois: Honorables sénateurs, je crois que les avis de cette réunion ont déjà été publiés et je crains qu'il ne soit trop tard pour changer l'heure de la séance même si j'aimerais accommoder mon honorable ami.

L'honorable M. Grosart: Pas savant?

L'honorable M. Langlois: Si, mon honorable et savant ami.

Honorables sénateurs, je propose, appuyé par l'honorable sénateur Martin, C.P., que le Sénat s'ajourne à lundi prochain, le 20 décembre 1971, à 2 heures de l'après-midi.

L'honorable M. Flynn: Monsieur l'Orateur, je ne m'y oppose pas. Je ne crois pas qu'il soit nécessaire de présenter cette motion parce que, en vertu de notre Règlement, nous sommes censés nous réunir à moins d'un ordre spécial.

J'aimerais demander au leader du gouvernement ou à son adjoint pourquoi le Sénat se réunit s'il ne s'agit que de renvoyer le bill au comité?

J'aimerais également remercier le sénateur O'Leary de ses aimables remarques. Je ne serai pas là lundi et je communique à chacun mes meilleurs souhaits et remerciements pour leur appui, au moins dans certaines occasions.